

Pays de Maurienne

INFOS

JOURNAL DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

N°4



CULTURE & PATRIMOINE

- Labels Pays d'Art et d'Histoire & Pôle d'Économie du Patrimoine page 2
- Le Conseil Local du Développement page 2
- Réseau Maurienne Agritourisme page 2

LE TOURISME en Maurienne

- Un paysage touristique à affirmer. page 3
- Tableau de bord de l'économie touristique page 3
- En bref page 3

Leader +, l'heure du bilan

- Le programme européen fait les comptes page 4
- Une Coopération transfrontalière en vue ... page 4

Édito

Une nouvelle équipe au SPM, des objectifs à consolider.



Le pays de Maurienne a connu à la faveur des renouvellements de mandats municipaux quelques changements et c'est ainsi que j'ai l'honneur de présider le Syndicat du Pays de Maurienne depuis mai 2008. Mes premiers gestes ont été de m'inscrire dans la continuité du travail accompli, de remercier le Président sortant, en installant une nouvelle équipe de 7 Vice-Présidents déterminés pour faire progresser l'ensemble du territoire. Ils ont en charge chacun un secteur de l'économie, de l'agriculture à l'industrie en passant par le tourisme, l'environnement, les transports ou la culture. Les objectifs sont clairs : maintenir et augmenter les emplois dans une vallée équipée, attractive où chacun d'entre nous peut profiter d'un cadre de vie agréable. Notre rôle consiste à animer et développer l'économie maurienne en préservant notre identité, notre culture patrimoniale tout en valorisant le tourisme des quatre saisons et en donnant plus de lisibilité à nos actions.

Ainsi, en 2010, nous saurons nous mobiliser autour des festivités qui marqueront les 150 ans du rattachement de la Savoie à la France. En ces temps de crise, où l'industrie, l'artisanat et le commerce souffrent, il est indispensable de veiller à tous nos emplois. Le projet de liaison ferroviaire Lyon / Turin doit nous motiver pour être exigeants face à cet énorme défi et au delà de la période active qui s'annonce, nous devons nous attacher à travailler sur les retombées économiques de ce grand chantier. Avec tous les maires, nous saurons être solidaires et intransigeants afin que nos demandes légitimes concernant cet aménagement majeur des prochaines années soient prises en compte par l'État et le futur promoteur de l'ouvrage. C'est ensemble que nous avançons et ferons avancer la Maurienne.

Christian ROCHETTE
Maire de Saint-Rémy-de-Maurienne
Président du Syndicat du Pays de Maurienne



H. Genon, Vice-président en charge des Transports scolaires et des Transports

Un nouveau service de transport en Maurienne

Depuis le 24 novembre 2008, le Pays de Maurienne en partenariat avec le Conseil général de la Savoie expérimente l'ouverture au public de 7 lignes de transports scolaires. Pour un coût unique de 1,50 € le ticket, un adulte peut se rendre dans les bourgs-centres et ainsi bénéficier d'un meilleur accès aux services et commerces du canton.

Les lignes choisies répondent à la volonté de répartir l'expérimentation sur l'ensemble de la vallée, de solliciter plusieurs transporteurs et de répondre aux demandes des usagers :

- Vallée des Villards - Saint-Etienne de Cuines - La Chambre
- Pontamafrey - Saint-Jean-de-Maurienne
- Montvernier - Le Châtel - Hermillon - Pontamafrey - Saint-Jean-de-Maurienne
- Saint-Julien - Saint-Jean-de-Maurienne
- Beaune - Saint-Martin-la-Porte - Saint-Michel-de-Maurienne
- Le Freney - Saint-André - Modane et Modane Centre
- Termignon - Sollières-Sardières - Bramans - Modane

La réservation est obligatoire la veille avant midi auprès du transporteur. Seuls les cars transportant des enfants du secondaire ou les cars rentrant au dépôt à vide bénéficient d'une ouverture au public.

En fonction des demandes et des places disponibles dans les cars, cette expérimentation pourra être étendue à d'autres circuits en Maurienne.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter votre mairie ou le Syndicat du Pays de Maurienne : Le CAR - Avenue d'Italie - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. 04 79 64 12 48 - E-mail : spmcdpra@wanadoo.fr



J.M. Gallioz,
Vice-président en charge
de l'agriculture

Réseau Maurienne Agritourisme « Bienvenue à la ferme »

Créé en 1999 grâce à la volonté d'un petit groupe d'exploitants volontaires de Haute-Maurienne, le Réseau Maurienne Agritourisme a été élargi à l'ensemble de la vallée en 2003.

L'ambition de ce réseau est de promouvoir l'agritourisme de Maurienne (accueil à la ferme, restauration, goûters, visites, magasins...) et de faire découvrir au grand public des produits et un terroir authentiques.

Un dépliant a été réalisé afin d'améliorer la lisibilité de l'offre et vous permettre d'aller plus facilement à la rencontre du monde agricole.

Ce dépliant est disponible dans la plupart des Offices de Tourisme, sites touristiques ou téléchargeable sur le site www.maurienne.fr



68 800 hectares d'alpages pour un Plan Pastoral Territorial (PPT)

Le Syndicat du Pays de Maurienne a confié, à la Société d'Économie Alpestre et à la Chambre d'Agriculture de la Savoie, la mise en place d'un PPT sur l'ensemble du Pays de Maurienne. Il doit analyser l'état des lieux des pratiques et des enjeux des espaces pastoraux et concevoir un programme d'actions sur 5 ans.

Les travaux d'aménagement et d'équipement des alpages qui seront définis en mars ou avril 2009 pourront être cofinancés par la Région Rhône-Alpes, à l'origine de cette démarche collective, ainsi que par d'autres partenaires comme l'Europe, l'État et le Département.

News

Le 10 mai 2009 se tiendra un Comice Agricole sur la commune de La Chambre. Cette manifestation comprendra un concours de bovins, rassemblant 180 animaux de races Tarine et Abondance, issus d'élevage de toute la vallée : les meilleures vaches seront ainsi récompensées. Les productions Ovines et Caprines seront également présentes, de même que l'apiculture et les productions « innovantes » de Maurienne.

Venez nombreux !



R. Arnoux, Vice-président du Syndicat du Pays de Maurienne en charge
de la Culture, de la Communication et des Grands événements

Patrimoine en Maurienne, labels Pays d'art et d'histoire et Pôle d'Économie du Patrimoine

Depuis 2006, le Pays de Maurienne, les vallées de la Tarentaise, du Beaufortain et du Val d'Arly se sont rassemblés au sein du « Pays d'art et d'histoire des Hautes Vallées de Savoie ». Le Syndicat du Pays de Maurienne est signataire de la Charte pour notre vallée. La Fondation Facim, pour l'Action culturelle en Montagne, en assure l'animation en concertation avec les collectivités locales.

Le Pays d'art et d'histoire des Hautes Vallées de Savoie, qu'est-ce que c'est ?

Un label visant plusieurs objectifs

Sensibilisation des habitants à leur environnement ; initiation du jeune public à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine ; présentation du patrimoine dans toutes ses composantes et promotion de la qualité architecturale ; offrir aux touristes des visites, valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale.

Quatre itinéraires reconnus

Les Chemins du Baroque, Pierres-fortes de Savoie, Terres des Alpes et Archipels d'altitude. Un nouvel itinéraire est à l'étude sur la thématique des alpages.

Culture

2010 MARQUERA LE 150^e ANNIVERSAIRE DU RATTACHEMENT DE LA SAVOIE À LA FRANCE.

Depuis 2007, le groupe arts vivants*, de la commission culture du Conseil Local de Développement (CLD), étudie la mise en place d'événements à cette occasion. Cette réflexion concerne maintenant toute la Vallée. Les associations cantonales d'animation, les associations, les écoles primaires, les écoles de musique, les collèges et les personnes intéressées se sont réunis dans chacun des cantons afin de cogiter à la forme que pourrait prendre cet événement.

Leur souhait est de construire des événements par canton et un événement « vallée » qui fédérerait tous ces acteurs. Une association « Festivités Maurienne 2010 » a été créée afin de porter ce projet et donner un cadre de travail aux différents partenaires.

Si vous êtes intéressés par cet événement et souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter

Une programmation

Programmation d'animations été / hiver : visites, circuits, ateliers, conférences et des possibilités de visites toute l'année sur demande pour les groupes et pour le jeune public avec, par exemple, des interventions en classe avec le kit station.

Info : www.fondation-facim.fr

En complément de ce label valorisant notre patrimoine, la Maurienne a également été reconnue en 2005 « Pôle d'Économie du Patrimoine » par l'État.

L'objectif est d'utiliser le patrimoine local comme source de développement économique.

En Maurienne, trois axes ont été déterminés :

- la gastronomie de territoire
- le bâtiment
- le tourisme culturel

Des actions sont initiées dans ce cadre et ciblent différents publics : les professionnels, les amateurs, les habitants, les touristes.

Exemples : la création du Club de la gastronomie de territoire en Maurienne, les formations pour le bâtiment, la mise en réseau des musées de Maurienne...

Lise Ravenaux, coordonnatrice culture et patrimoine du Syndicat du Pays de Maurienne :

spm.culture-patrimoine@orange.fr
04 79 64 12 48

* arts vivants : école de musique, théâtre, danse, ...

EPCC

Afin de porter des événements culturels à l'échelle de la vallée et consolider les emplois culturels et artistiques, en particulier ceux des écoles de musique, il apparaît nécessaire de mettre en place un outil qui réponde à ces objectifs.

Un groupe de travail, constitué notamment du Syndicat du Pays de Maurienne, du Conseil Local de Développement, des écoles de musique, de l'Association Danse et Musique en Savoie (ADMS) a engagé une réflexion dans ce sens. La forme pressentie pour cet outil pourrait être un EPCC, Établissement Public de Coopération Culturelle.



Pierre-Louis Rémy, Président du Conseil Local de Développement

Quelques mots du Président du CLD

L'année 2009 qui commence représente un enjeu important pour notre vallée et pour son Conseil Local de Développement. C'est une période difficile et pleine d'incertitudes dans laquelle nous nous trouvons. De nombreuses entreprises industrielles souffrent. Les activités liées au bâtiment ont ralenti. L'ensemble de l'économie risque d'être touchée. Plus encore, dans un tel contexte, il est essentiel de ne pas gaspiller et de bien choisir où on met ses ressources. C'est vrai pour les entreprises et pour chacun de nous. C'est vrai aussi pour les collectivités locales, les communes, les départements et les régions. C'est dans cet esprit que les commissions du CLD travaillent : aider les élus de notre vallée à dégager des priorités, à faire des choix, étant entendu que « choisir c'est aussi renoncer », au moment où se prépare un nouveau contrat. C'est le sens du travail d'évaluation que nous avons commencé : identifier les effets des actions engagées dans les contrats passés avec la région et le département sur la période 2004-2009 ; confirmer la pertinence des objectifs retenus ; repérer les faiblesses

et les atouts propres à orienter la construction du prochain contrat. Pour mener à bien cette démarche, les commissions du CLD ont été élargies. J'ai demandé aux maires, aux Associations Cantonales d'Animation, aux milieux socio-professionnels de solliciter toutes les personnes volontaires pour enrichir notre réflexion. Il me semble essentiel, en effet, pour la qualité de nos travaux, que les membres, qui composent le CLD, soient le plus représentatif de notre vallée, dans ses différentes dimensions, économique, sociale, associative, citoyenne. Notre travail sera également enrichi par une enquête que les jeunes de Paul Heroult ont construite et sont en train de réaliser auprès des lycéens, sur leur vision de la Maurienne et leurs attentes, pour l'avenir.

L'année 2009, c'est aussi la préparation des festivités de 2010 (cf : paragraphe culture). Travaillons tous ensemble pour que ces fêtes soient des moments de rencontre, de découverte des autres, de connaissance de l'histoire de notre vallée. De cette façon, la célébration du passé nous aidera à préparer l'avenir.



J.P. Jorcin, Vice-président en charge du Tourisme et des procédures contractuelles

Le Tourisme en Maurienne

LA MAURIENNE, UN PAYSAGE TOURISTIQUE À AFFIRMER ET À CONSTRUIRE ENSEMBLE

La Maurienne profite d'une grande pluralité de ses équipements et de ses services, cela, dans un cadre naturel et patrimonial encore relativement préservé.

Cependant, nos stations et notre vallée sont soumises, comme l'ensemble des massifs montagneux français, à de grands enjeux tels que l'érosion de la fréquentation estivale et la stagnation de la fréquentation hivernale, une image vieillissante de la montagne, la baisse de la fréquentation des jeunes et une offre à adapter aux nouvelles demandes.

En cette période de crise, tous ces facteurs nous sensibilisent sur l'importance de continuer nos efforts pour pérenniser cette activité, qui prend une place sans cesse grandissante dans le paysage maurienais. Pour rappel, le nombre de lits touristiques a augmenté de plus de 70 % en dix ans.

Les caractéristiques propres des communes de la vallée et la richesse patrimoniale qui en découle, représentent une force pour attirer et fidéliser des clients. Il apparaît indispensable de mettre en valeur de manière cohérente cette diversité afin de renforcer l'attractivité de la Maurienne.

Cela se justifie notamment par le comportement de nos visiteurs, prêts à faire des déplacements importants pour découvrir des activités, des paysages ou un village.

Ainsi, dans le cadre d'un séjour estival d'environ 7,5 nuits, nos clients se déplacent, dans 84 % des cas, dans au moins une station différente de leur lieu d'hébergement et 92 % sont disposés à réaliser un trajet de plus d'une heure aller pour visiter un site inconnu.

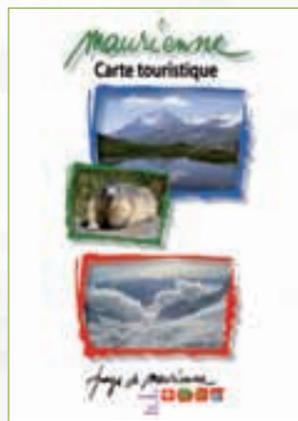
C'est à partir de ce constat que le Syndicat du Pays de Maurienne et le Comité des Stations de Maurienne, en collaboration avec les Offices de Tourisme, réalisent des actions de communication et de promotion de la destination Maurienne.

Celles-ci visent à valoriser la diversité de l'offre touristique et à augmenter la notoriété de la vallée.

Voici quelques unes des actions menées actuellement :

- le magazine *destination Maurienne*,
- les guides thématiques : patrimoine, cyclo, promenades, verticales, vtt...
- les sets de table,
- le guide des stations de Maurienne,
- les flyers Ski Maurienne Sans Frontière,
- le site Internet www.maurienne-tourisme.com et www.savoie-maurienne.latITUDE-gallimard.com
- des partenariats avec diverses enseignes (Décathlon, Total Belgique, diverses chaînes de restaurants...),
- l'accueil de journalistes dans le cadre de voyages presse,
- la présence sur divers salons nationaux et internationaux.

La plupart de ces documents sont disponibles dans les Offices de Tourisme de Maurienne.



Le réseau des musées de Maurienne et le Pass Musée

Créé en 2005, le réseau des musées de Maurienne a pour objectif de favoriser l'échange et le partage d'expériences entre les différentes structures de la vallée, mais également de regrouper des moyens pour réaliser des actions communes.



Ainsi, le réseau propose un Pass Musée, permettant aux habitants et visiteurs de la Maurienne de bénéficier d'un tarif réduit lors de leur deuxième visite dans l'un des 18 établissements adhérents.

N'hésitez pas à le demander lors de votre prochaine sortie muséographique.

Le Ski Maurienne Sans Frontières (SMSF)



Valable durant toute la saison hivernale, ce forfait proposé dans 20 stations de Maurienne, vous permet, pour un prix de 82 €, de skier 5 jours dans 5 stations différentes.

Une fois les cinq tickets épuisés, vous pouvez encore bénéficier de réductions sur les forfaits journée.

Le SMSF est disponible à la vente à l'Office de Tourisme de Saint-Jean-de-Maurienne et aux guichets des remontées mécaniques.

TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE, UN OUTIL AU SERVICE DE LA STRATÉGIE DES ACTEURS TOURISTIQUES

Depuis 2004, un tableau de bord du tourisme est mis en place. Il permet de renseigner les professionnels sur les caractéristiques et grandes tendances du tourisme en Maurienne. Ci-après, quelques éléments issus de l'étude clientèle menée durant l'été 2008 que vous pourrez retrouver sur le site www.maurienne.fr à la rubrique documentation.

Les évolutions du comportement de la clientèle estivale

Depuis 2004, la part des seniors augmente de saison en saison : alors que les plus de 50 ans représentaient 19 % des clients en 2004, ils étaient 32 % en 2008. Cette donnée est à mettre en corrélation avec l'augmentation de la fréquentation des couples sans enfant. Il en découle une baisse de la fréquentation des familles : 53 % des clients sont venus en famille en 2008 contre 61 % en 2004.

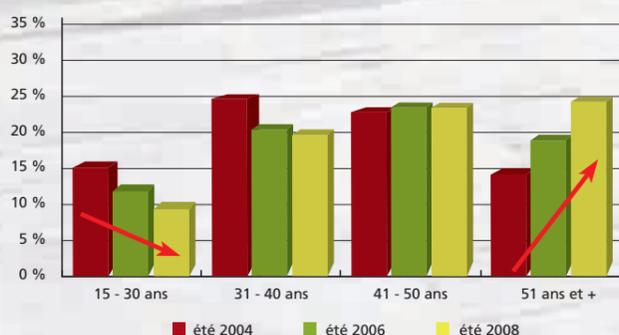
La majorité de la clientèle réside en France (80 % en 2008 / 84 % en 2004). Parmi les étrangers, les Belges, première nationalité représentée, pèsent 11 % de la clientèle durant l'été 2008 (10 % en 2004), suivis des Italiens (5 % en 2008 / 3 % en 2004).

En 2008, près d'un tiers des touristes en Maurienne se définit comme une clientèle de proximité (32 % issus de la région Sud-Est en 2008 / 26 % en 2004). Une progression au détriment des clients franciliens (14 % en 2008 / 22 % en 2004).

Comparativement à 2004, la fréquentation des mois de juillet et août est en baisse (69 % en 2008 / 76 % en 2004) mais en augmentation sur les mois de mai et juin (23 % en 2008 / 16 % en 2004).

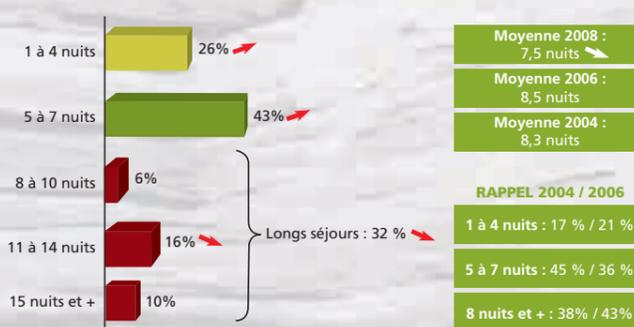
Depuis 2004, l'hébergement en meublés locatifs a reculé nettement au profit des autres modes d'hébergement marchands ou non marchands (hôtel, campings, gîtes, résidences secondaires) ne représentant en 2008 que 25 % des modes d'hébergement contre 42 % en 2004.

Évolution de la répartition par âge de la clientèle "été" de 2004 à 2008



Source : étude ISOS été 2008

Durée moyenne des séjours en Maurienne



Source : étude ISOS été 2008

Moyenne 2008 : 7,5 nuits

Moyenne 2006 : 8,5 nuits

Moyenne 2004 : 8,3 nuits

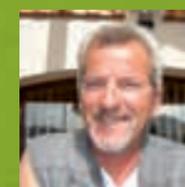
RAPPEL 2004 / 2006

1 à 4 nuits : 17 % / 21 %

5 à 7 nuits : 45 % / 36 %

8 nuits et + : 38 % / 43 %

Un nouveau président au Comité des stations



Suite aux dernières élections municipales, le Comité des Stations de Maurienne dispose d'un nouveau bureau. M. Lucien Le Guillou, élu à Saint-Sorlin d'Arves, occupe à présent la fonction de Président de cette

association. Le nouveau vice-président est M. Jean-Pierre Jorcin, élu à Lanslebourg et le trésorier est M. Jean Noraz, élu à Valloire. Rappelons que cette structure a pour principale mission la promotion des stations du Pays de Maurienne, été comme hiver, en France et à l'étranger.

POUR RECEVOIR
LES LETTRES D'INFORMATION
DE LA MAURIENNE,
ABONNEZ-VOUS À LA
Newsletter de la

Maurienne

sur notre site :

www.maurienne-tourisme.com

Syndicat du Pays de Maurienne - BP 82
73303 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE Cedex

Email : info@maurienne-tourisme.com



Une Coopération transfrontalière en action avec la Conférence des Hautes Vallées

Le Syndicat du Pays de Maurienne est membre de l'Association de la Conférence des Hautes Vallées depuis 2007, dans l'objectif d'impliquer l'ensemble du territoire de la vallée dans des projets de coopération transfrontalière.

La Conférence des Hautes Vallées regroupe les Collectivités locales de Maurienne, Communautés de Communes du Briançonnais, Pays des Écrins, Guillestrois, Queyras pour la partie française et les Communautés de Montagne de la Haute et Basse Vallée de Suse, Val Sangone, Val Pellice et Pinerolese, pour la partie italienne.

Dans le cadre du Programme Européen France - Italie / Alcotra 2007 - 2013, un Plan Intégré Transfrontalier (P.I.T.) a été déposé et validé. Il est actuellement en cours de montage.

Le Plan Intégré Transfrontalier « Les Hautes Vallées : la montagne en réseau » va permettre de mettre en œuvre un projet de territoire transfrontalier avec une stratégie sur 3 ans. L'objectif est la valorisation des biens environnementaux, culturels, touristiques et productifs des Hautes Vallées afin d'améliorer la qualité de vie et de l'environnement et de développer une société durable.

Six projets thématiques sur le territoire des Hautes Vallées ont été retenus :

1. la création d'un réseau de sites environnementaux et culturels,
2. la création d'un géoparc transfrontalier,
3. la valorisation des ressources forestières,
4. l'économie agricole et agro-alimentaire pour un soutien au développement durable de la montagne rurale,
5. la constitution d'un réseau transfrontalier d'éducation à l'environnement,
6. le travail en territoire transfrontalier pour augmenter l'efficacité du système d'information, d'orientation et de formation.

L'enveloppe budgétaire de ce programme pour la Maurienne est de 1 850 000 euros répartis sur les 6 axes retenus et pour une durée de 3 ans. En postulant à ce P.I.T., les collectivités locales, les associations et autres acteurs de développement de la Maurienne pourront bénéficier d'un taux de subvention de l'Europe d'environ 60 %.

Deux Vice-présidents très impliqués



Jean-Luc Reffet,
Vice-président
en charge des finances
et du personnel



Pierre-Marie Charvoz,
Vice-président en charge
de l'Industrie,
de l'Artisanat,
du Commerce et des TIC



LEADER +, l'heure du bilan

L'année 2008 marque la fin du programme européen Leader+, qui, durant 5 années, aura permis à 164 projets de voir le jour en Maurienne pour une enveloppe totale de subvention de 1,64 millions d'euros.

Le thème fédérateur de ce programme était « L'utilisation des nouveaux savoir-faire et des nouvelles technologies ». Il a contribué à améliorer la compétitivité globale de la Maurienne dans le déploiement de nouvelles formes d'activités liées à l'usage des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et à mettre en réseau les différents acteurs locaux (associations, entreprises, collectivités locales).

La coopération

Parmi les 164 projets, 2 ont concerné la coopération : coopération interterritoriale entre le GAL (Groupe d'Action Local) du Haut Chablais et la commune du Châtel, et la coopération transfrontalière entre la commune de Lanslebourg et le versant italien.

Le projet du Mont-Cenis a permis de développer l'intérêt culturel et historique du site grâce à la création d'un itinéraire de découverte, à la valorisation touristique de la Pyramide du Mont-Cenis et du Jardin Alpin.

Ces aménagements ont trouvé leur écho sur les deux versants grâce au nouveau dispositif de communication et de promotion et notamment la création d'une quinzaine culturelle internationale des Grands Espaces du Mont-Cenis au cours du mois de juillet.

En 2009, les quinzaines s'articuleront autour du thème du patrimoine culinaire (traditions culinaires, usages des plantes médicinales, les plantes aromatiques...).

La commune de Lanslebourg réfléchit maintenant à l'aménagement du paysage et des espaces d'accueil touristique du Mont-Cenis et notamment la finition du Jardin Alpin, la réfection extérieure de la pyramide et de ses abords.

Un projet de création de signalétique autour du site est également à l'étude en partenariat avec le versant italien.

Tous ces projets s'inscrivent dans la continuité des actions menées avec Leader + et permettront une réelle plus-value à la fois pour le versant français et italien. L'offre touristique et culturelle commune aux deux territoires s'en trouve renforcée.



Les associations : premières bénéficiaires du programme LEADER +

L'enveloppe de subventions a été répartie de la manière suivante :

- 31,3 % pour les associations
- 18,1 % pour les communautés de communes
- 15 % pour le Syndicat de Pays du Maurienne
- 12,6 % pour les entreprises
- 10,4 % pour les communes

ZOOM sur...

■ Exemples de dossiers portés par des associations :

- > Les groupements des commerçants de St-Jean-de-Maurienne, St-Michel-de-Maurienne et Modane ont créé leur carte de fidélité électronique permettant aux clients fidèles de cumuler des points et bénéficier de chèquiers et bons d'achats.
- > L'association Bessans Jadis et Aujourd'hui a créé un musée virtuel. 35 000 photos sont aujourd'hui numérisées et saisies dans une base de données. Des diaporamas et des fichiers audio sont disponibles en ligne sur le site : www.bessans-jadis.fr
- > L'association du Dahumalin, regroupant les commerçants de Valloire-Valmeinier, a pu communiquer sur l'ensemble de ses produits et prestations grâce à l'édition de brochures été et hiver distribuées tout au long de l'année. Plus d'informations sur le site : www.dahumalin.com

■ Entreprises : L'effet « coup de pouce » Leader +

Le programme Leader + a participé au démarrage, en janvier 2008, du magasin **Cartouche Center** spécialisé dans le recyclage et le remplissage de cartouches d'imprimante à jet d'encre et laser (St-Jean-de-Maurienne). L'aide financière de Leader + a permis l'acquisition de la station de remplissage de cartouches. Cette activité connaît un bel essor et le magasin a reçu plus de 2 000 clients au cours de l'année 2008. Outre les particuliers, de plus en plus d'entreprises, de stations et d'administrations comptent parmi les clients de cette jeune société en plein développement.



Agenda 2009 des 8 manifestations bénéficiant du Label Culturel Maurienne

Du 15 au 23 janvier : sculptures sur neige et glace de Valloire.

Les 16 et 17 mai : 17^e édition de la Foire aux Plantes.

Le 14 juin : rassemblement des costumes à la Chambre.

Du 4 au 18 juillet : les Arts Jaillissants à Montsapey.

Du 19 juillet au 1^{er} août : les contes et légendes en Albiez.

Juillet et août : manifestations (barrière de l'Esseillon).

Du 8 au 14 août : le Festival de l'Astronomie en Haute Maurienne.

Le 17 et 18 octobre : le Salon du livre d'Hermillon.

Ces 8 manifestations reçoivent depuis 2005 le soutien financier de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général de la Savoie et du Syndicat du Pays de Maurienne.